



Assemblée générale de l'AMAP des Sénons du 28 novembre 2019

Les participants :

16 pouvoirs ont été donnés : Michèle Cruz et Clio Dellomonaco à Carmen Kozmick ; Valérie Deslandes et Sophie Vannier à Mado Bissonnet ; Camille Gelin et Maryline Goncalves à Arlette Loisel ; Isis Pédriat et Dada Kumba à Maud Lemoule ; Julie Logoela et Nathalie Lamoureux à Christiane Orgiazzi ; Nicoles Lieury et Christelle Morin à Stéphanie Pion ; Thomas Starm et Sophie Vannier à Anaïs Bondot ; Hélène Roux à Maurice Lartigue ; Catherine Vicherat et Patrick Duveau à Olivier Cecer ; Catherine Viel à Marie-Luce Aubry.

Par ailleurs 23 personnes étaient présentes :

Carmen Miguel-Kozmick ; Mado Bissonnet ; Arlette Loisel ; Maud Lemoule ; Christiane Orgiazzi ; Stéphanie Pion ; Anaïs Bondot ; Olivier Cecer ; Marie-Luce Aubry ; Laurent André ; Patrice Vuillermot ; Jocelyne Pasquier ; Catherine Juhen ; Céline Girard ; Alain Aubry ; Maurice Lartigue ; Agnès Gateau ; Guillaume Jouan ; Marie Tariol ; M. et M^{me} Beauduin ; Françoise Huysman ; Philippe Rehel.

Ce qui fait 39 personnes participantes à l'Assemblée générale 2019, soit 58,20 % des adhérents (67 adhérents à ce jour).

Bilan du fonctionnement : les producteurs et les Amapiens

Julie pour la viande et la charcuterie

La productrice nous annonce son départ de l'Amap des Sénons ; elle a repris en février mais a toujours peu de clients, 3 ou 4, et cela ne vaut pas le déplacement. Elle a en outre des projets familiaux qui lui prendront du temps, nous la remercions d'être venue ce soir.

Catherine pour les pâtes

Elle est très contente de ces quelques mois, elle a une douzaine de contrats et propose de venir une fois par mois au lieu de deux, elle est adhérente à la cagnole et demande si nous pourrions l'utiliser, Maud lui explique que cela fonctionne plutôt bien sur l'Auxerrois et que, sur le Sénonais, c'est vraiment le début, il faut des bénévoles pour lancer le produit.

Elle demande aussi la procédure à suivre si un jour elle ne peut venir remplir ses engagements de livraison. Maurice est le plus proche, c'est plus pratique, mais elle peut appeler quelqu'un du collectif, pour cela il nous faudra établir le listing du collectif avec les coordonnées de chacun.

Christelle pour les volailles

Absente ce soir, Christelle ne peut donner son avis.

Guillaume pour le miel

Il est très satisfait de son travail avec les Amap, explique le problème des abeilles et sa récolte de 500 kg au lieu de 1,6 tonne l'année précédente. Son cheptel a été diminué de 30 %. Il explique qu'il préfère maintenir son cheptel sur son territoire. Quant aux tisanes, il en fait un peu moins et ne fera plus de vinaigre faute d'installation nécessaire. Enfin, il est très satisfait de son contrat fondant ! Il nous demande si l'on prévoit d'organiser des manifestations avec les producteurs pour faire de la publicité à l'AMAP.

Mary et Loulou pour le pain

Encore des producteurs très satisfaits ; bien qu'absents, ils ont envoyé des documents et photos pour montrer les moissons, ils ont subi un incendie, cet été, au moment de la moisson et ont eu la visite de sangliers qui ont fait quelques dégâts !

En pièce jointe à ce compte rendu, le document qu'ils avaient préparé, avec photos !

Laurent pour les légumes

Laurent nous rappelle que les commandes d'huiles et de légumes secs sont au trimestre. Il explique ses difficultés : les deux dernières années ont été dures, il prévoit des mois difficiles en mars-avril-mai 2020 et anticipe les futurs paniers, davantage de légumes à feuilles et achat de pommes de terre et autres légumes. Toutes les cultures gourmandes en eau ont souffert, il a beaucoup plus de difficultés que les maraîchers qui disposent d'eau et de main-d'œuvre. Alain souligne qu'il devrait faire un point trimestriel sur sa production afin que nous soyons informés pour transmettre à nos Amapiens.

L'ordre du jour appelle maintenant le rapport d'activité par Maurice :

Le collectif d'animation s'est réuni 5 fois cette année pour répondre aux questions que peuvent se poser les Amapiens. Nous avons participé à la fête des associations à Gron, en juin, à celle de Sens, en septembre. Nous avons été invité à Cerilly par l'association Agribio Vanne et Othe, et nous avons tenu un stand avec Guillaume au parc du moulin à Tan, pour la Saint-Fiacre. Nous avons été invités à la Ferme aux Cailloux, en juin, pour un pique-nique et un spectacle avec l'humoriste Jean Martin et la traditionnelle visite de la ferme. Nous avons organisé, en juillet, un petit pique-nique à Gron, auquel nous avons reçu nos amis de Arces. Enfin, nous avons reçu la presse à l'Amap ("L'Indépendant") qui a fait un article. Il serait peut-être bien maintenant de convier "L'Yonne Républicaine".

Le rapport rappelle aussi l'article 2 de nos statuts : le collectif veille à ce que les produits proposés aux Amapiens soient bio certifiés. Le travail et la mission du collectif consiste aussi à être vigilant face aux opportunités qui apparaissent dans cette période de questionnements enfin favorables au bio.

Enfin, Maurice nous rappelle que notre rôle n'est pas forcément de rechercher d'éventuels produits manquants et, ainsi, de ressembler à un marché. Il s'agit plutôt de soutenir le maintien, la pérennisation, l'installation et l'autonomie des producteurs qui demandent à être « épaulés par l'AMAP »,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Alain Aubry présente le compte de résultat et le bilan. Nous avons un déficit de 22,90 € et une trésorerie de 482,42 € ; une Amapienne propose de donner des nappes en cas de besoin et, plus généralement, qu'à chaque besoin, il soit demandé si les Amapiens n'auraient pas des offres à faire.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Une augmentation de 1 € de cotisation est proposée, soit 6 €.

Le vote est revenu avec une abstention.

Élections au collectif d'animation

Stéphanie, Maud et Élisabeth Pion quittent le collectif. Anaïs et Catherine le rejoignent.

Le collectif se compose donc de 10 Amapiens dont 2 producteurs : Laurent André, Alain Aubry, Aurélie Blin, Natacha Burger, Françoise Huysman, Maurice Lartigue, Annick Lecoq, Christiane Orgiazzi, Anaïs Bondot, Catherine Juhel.

Par ailleurs, Agnès Gateau est mandatée par le collectif pour apporter son aide à la gestion du secrétariat, avec Françoise Huysman, et Maud Lemoule est mandatée par le collectif pour apporter son aide sur la communication.

Annick, Anaïs et Catherine seront formées par Philippe Rehel pour publier sur Facebook, et gérer le site internet.

Aide à Françoise pour le secrétariat

Agnès se propose.

Tuteurs

Anaïs se propose comme tutrice de Laurent, Annick comme tutrice de Mary et Loulou, Maud reste tutrice de Christelle.

Avant la clôture, il est évoqué la double signature pour la trésorerie, par sécurité, et la possibilité de faire des soirées conviviales avec nos producteurs. Voilà des réflexions en vue pour le nouveau collectif !

La séance est levée à 21 h 30.